



**Agent polyvalent du bâtiment,
signalisation et mobilier urbain.**

Nature du poste

**L'entretien des bâtiments municipaux et de leurs raccordements aux réseaux,
L'installation et la maintenance de la signalisation horizontale et verticale,
L'installation et la maintenance du mobilier urbain,
Le petit entretien des matériels thermiques et électriques.**

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Maire
Directrice Générale des services
Adjoint aux travaux
Responsable des services techniques

Vos missions

Réaliser les travaux d'entretien des bâtiments : menuiserie-serrurerie-vitrage, cloisons, carrelage, chauffage-plomberie, électricité-petit entretien, entretien des évacuations EP/EU, peinture, ...
Réaliser l'installation et la maintenance de la signalisation verticale et la signalisation horizontale,
Réaliser l'installation et la maintenance des mobiliers urbains,
Réaliser le contrôle et petit entretien des matériels thermiques et électriques,
Réaliser le contrôle du bon fonctionnement des chauffages, purges des installations, ...
Contrôler les sources d'éclairage, remplacer les consommables, ...
Entretien des évacuations d'eaux usées et eaux pluviales,
Participer ponctuellement aux missions plus générales des services techniques municipaux.

Les compétences et exigences requises

Savoir-faire

Polyvalence des métiers du bâtiment

Compétence en maçonnerie de voirie

Entretien courant du matériel utilisé

Habilitation électrique si possible

Habilitation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) si possible

Etre titulaire du permis B si possible

Savoir-être

Discrétion professionnelle

Capacité à travailler en équipe

Volontaire pour suivre des formations

Conditions d'emploi

Travail à l'intérieur ou à l'extérieur, seul ou en équipe

Veiller au bon entretien du matériel utilisé

Savoir rendre compte au responsable du service

Alerter de tout problème constaté sur le territoire de la commune

Port de vêtements professionnels et des équipements de protection individuelle obligatoires

Respect des règles d'hygiène et de sécurité associées à l'utilisation des matériels, des produits phytopharmaceutiques et au travail sur la voie publique.

Les horaires de travail s'inscrivent : du lundi au vendredi de 8H00 à 12h00 et de 14H00 à 17H00, il peut être ponctuellement nécessaire de travailler en journée continue de 6H00 à 13H00 ou le week-end de la fête locale.

Ces travaux s'effectuent au regard d'un planning hebdomadaire établi par le responsable du service.

Le contrat de travail proposé est un contrat de durée déterminée pour 1 an

La rémunération sera indexée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale au premier échelon du grade d'Adjoint Technique Territorial, soit à l'indice brut 347 pour un salaire mensuel de 1 522,96 euros brut.

Réponse souhaitée d'ici le 16 février 2018

Un CV et un courrier de motivation à adresser à « Monsieur le Maire de Castillon-la-Bataille ».

Ces documents sont à amener en main propre en mairie au service RH, ou par voie postale « Mairie de Castillon-la-Bataille – 25 place Turenne – 33 350 Castillon-la-Bataille », ou par mail : ressourceshumaines@castillonlabataille.fr.

Date d'embauche au plus tôt